# information TERRITOIRES

## **COMMUNE DE MUS**

## Plan Local d'Urbanisme

NUANCIER COMMUNAL



**FRANCE** 

**OCCITANIE** 

GARD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY VISTRE VIDOURLE

COMMUNE DE MUS

#### PROJET ARRÊTÉ

information & TERRITOIRES

Le Plein Soleil

1796, Avenue de Monsieur Testé
34070 MONTPELLIER

E-mail: in.ter@online.fr

## FINALISATION POUR APPROBATION

Florence CHIBAUDEL
Urbaniste O.P.Q.U. - Architecte D.P.L.G.

Le Dôme 1122, Avenue du Pirée 34000 MONTPELLIER

E-mail: florencechibaudel@gmail.com

#### *Jérôme* BERQUET

Urbaniste O.P.Q.U.

Le Dôme 1122, Avenue du Pirée 34000 MONTPELLIER

E-mail: jberquet.consultant@gmail.com

Transformation du P.O.S. en P.L.U. approuvée le 22 février 2008 1ère révision du P.L.U approuvée le 27 mai 2019

## **MODIFICATION N°1**



L'article 10 « Aspect extérieur » de la zone UA, UC, UD et zone 2AUc du règlement du Plan Local d'Urbanisme stipule que les enduits de façade seront choisis parmi le nuancier disponible en Mairie et présenté dans une annexe informative. Seul le nuancier disponible en Mairie est opposable.

Toutes les façades sont à concevoir avec le même soin et il ne sera pas toléré de disparité manifeste entre elles. L'aspect général doit rester sobre.

#### Enduits:

Les enduits seront exécutés au mortier de chaux ou de même aspect. La finition sera talochée, grésée ou grattée. Les enduits de type rustique à forte rugosité sont interdits.

Dans tous les cas, leur couleur sera celle de la palette en annexe 1, en excluant les enduits ciments ou peints en blanc.

Les couleurs doivent être travaillées pour mettre en avant des effets volumétriques de la façon suivante :

- 1- La volumétrie principale doit être claire (voir « volumes principaux » sur le nuancier en annexe 1).
- 2- Les couleurs plus soutenues sont acceptées, à condition qu'elles soient appliquées ponctuellement pour mettre en valeur la volumétrie de l'édifice (saillies, intérieurs de loggias, soubassements, attiques, etc...).

Sur un même bâtiment, il devra être utilisé un minimum de 1 couleur d'enduit, avec un maximum de 3 couleurs.

Les surfaces colorées ne pourront excéder 30 % de la surface totale des façades, par logement.

#### Ouvertures, percements et menuiseries :

Les ouvertures et les menuiseries doivent être disposées harmonieusement et devront apporter une qualité supplémentaire à la composition architecturale en respectant des jeux de pleins et de vides, d'alignement et de rythme de la façade.

La géométrie et le positionnement des percements doivent au maximum respecter le principe suivant : alterner les larges pans vitrés et les trames verticales.

Les menuiseries et systèmes d'occultations (bso, volets, persiennes...) seront en bois naturel ou peint, en PVC, en matériaux de synthèse ou en métal (aluminium, acier...) de couleur choisie selon la gamme correspondante annexée au présent document. Les couleurs seront choisies parmi celles de la palette en annexe 2.

Pour les nouvelles constructions, les coffres de volets roulants ne pourront être ni apparents en façades, ni en sous faces de linteaux.

De manière générale, le système de fermeture fera l'objet d'une attention particulière comme faisant partie intégrante de la façade.

Conformément à ses dispositions et dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme, il convient de mettre en place un référentiel de teintes pour les enduits, les menuiseries et les ferronneries.

Ci-après figurent les palettes de couleurs relatives aux :

Annexe 1: Badigeons,

Annexe 2: Menuiseries et ferronneries.

## ANNEXE 1 - COULEURS DES BADIGEONS - COMMUNE DE MUS

Volumes principaux : au moins à 70 %





Bardages bois naturel ou de synthèse à lames

## ANNEXE 2 - COULEURS DES MENUISERIES ET FERRONNERIES - COMMUNE DE MUS

RAL 3005	RAL 3011	RAL 3007	RAL 3009	RAL 4002	RAL 3004	RAL 3020
Rouge vin	Rouge brun	Rouge noir	Rouge oxyde	Rouge violet	Rouge pourpre	Rouge trafic
RAL 5009	RAL 5010	RAL 5013	RAL 5014	RAL 5024	RAL 5015	RAL 5018
Bleu azur	Bleu gentiane	Bleu cobalt	Bleu pigeon	Bleu glacier	Bleu ciel	Bleu turquoise
RAL 6003	RAL 6004	RAL 6006	RAL 6022	RAL 6002	RAL 6009	RAL 6021
Vert olive	Vert bleu	Olive gris	Olive brune	Vert feuillage	Vert sapin	Vert pâle
RAL 7039	RAL 7040	RAL 7024	RAL 7008	RAL 7002	RAL 7031	RAL 7036
Gris quartz	Gris fenêtre	Gris anthracite	Gris kaki	Gris olive	Gris bleu	Gris platine
RAL 8000	RAL 8003	RAL 8012	RAL 8028	RAL 8019	RAL 8016	RAL 8022
Brun vert	Brun argile	Brun rouge	Brun terre	Brun gris	Brun acajou	Brun noir

#### Clôtures : modèle de claire-voie autorisé

































